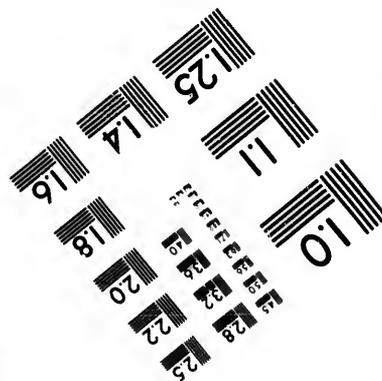
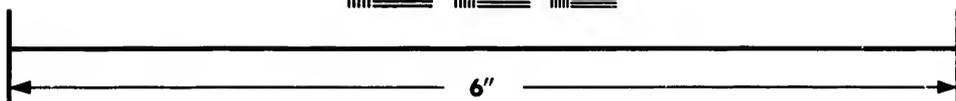
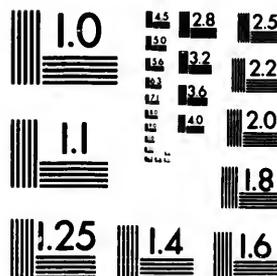


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

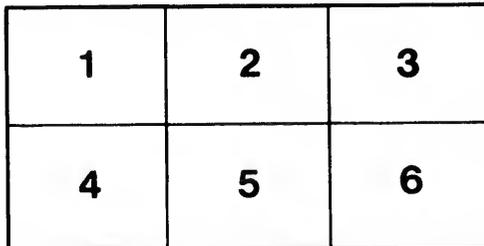
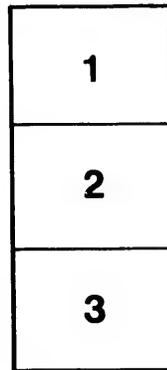
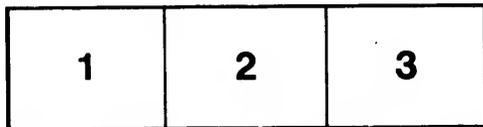
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

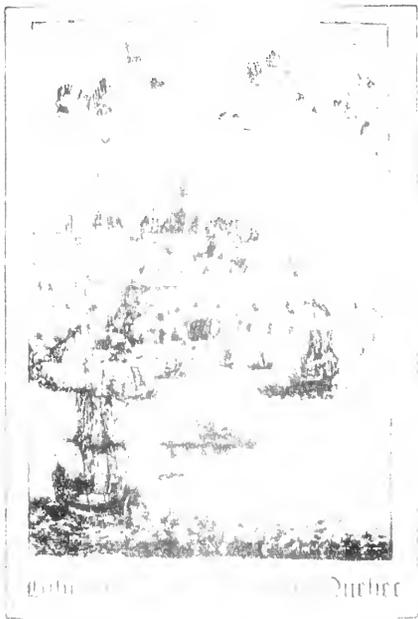
Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



3750A  
13584

LA  
**RECIPROCITE**

**CONFERENCE**

DE

**C. BEAUSOLEIL, M. P.**

AU

**CLUB NATIONAL**

DE

**MONTREAL.**



**VENDREDI, 6 FEVRIER 1891.**

1930

HF  
133  
CMB  
53

1930

# Conférence de M. C. B. Sasseville, M. P.

DEVANT LES MEMBRES DU CLUB NATIONAL DE MONTRÉAL.

*Monsieur le Président et Messieurs,*

Avant d'entrer dans l'examen des avantages de la réciprocité commerciale avec les États-Unis, il serait bon, je crois, de définir exactement la position occupée par les deux partis en Canada, et par le gouvernement américain sur cette question que j'appellerai vitale.

## POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Nous pouvons affirmer que le gouvernement de sir John a toujours suivi envers les États-Unis une politique d'agression qui a failli susciter des complications sérieuses, surtout dans l'affaire des pêcheries du Golfe. Cette hostilité s'est manifestée par le refus de continuer le *modus vivendi*, lorsque le sénat américain rejeta le traité de 1888; par le refus d'exécuter de bonne foi l'offre de réciprocité contenue dans les statuts du Canada; par le rejet du bill concernant le sauvetage réciproque des navires naufragés; par l'augmentation des droits sur les articles américains importés au Canada. D'année en année depuis 4 ans, le gouvernement a fait repousser par sa majorité toutes les motions qui avaient pour but d'établir des rapports plus amicaux avec les États-Unis.

## PROGRAMME DE L'OPPOSITION

L'opposition a posé comme principe fondamental, que le commerce devrait être absolument libre entre le Canada et les États-Unis, parce que les deux peuples se trouvent exactement dans les mêmes conditions économiques; qu'ils ont besoin des produits l'un de l'autre et que leur échange serait également avantageux. Dès la session de 1888, elle proposait la motion suivante :

1888 mars, 14.—Proposé par Sir Richard Cartwright : " Qu'il est grandement désirable que la plus grande liberté de commerce soit établie entre le Canada et les États-Unis, et qu'il est à propos que tous les objets manufacturés dans les deux pays ou qui en sont les produits naturels soient admis en franchise dans les ports des deux pays (à l'exception des objets soumis à un droit d'accise). Qu'il est expédient que le Gouvernement prenne des

mesures à une date rapprochée, en vue de s'assurer à quelles conditions des arrangements pourraient être pris avec les États-Unis pour établir un système de commerce complètement libre entre les deux pays. "

1889, 5 mars.—M. Laurier propose : " Que dans l'état actuel des affaires et vu la décision prise récemment par la chambre des représentants des États-Unis, il est expédient que des mesures soient prises pour s'assurer des termes et conditions auxquels des arrangements peuvent être effectués avec les États-Unis dans le but d'obtenir une réciprocité commerciale complète et sans restriction avec les États-Unis. "

1889, 26 février.—M. Laurier propose : " Que vu que le Sénat des États-Unis a rejeté le traité de Washington de 1888 et qu'il existe malheureusement un manque d'entente regrettable entre le Canada et les États-Unis sur la question des pêcheries et du commerce, cette Chambre est d'opinion que des mesures devraient être prises bientôt par le gouvernement du Canada pour régler d'une manière satisfaisante les points en litige et assurer une liberté complète dans les relations commerciales des deux pays, et que dans les conventions à intervenir pour atteindre cet objet, le Canada devrait être représenté directement par un chargé d'affaires nommé par le gouvernement. "

" Que dans l'intervalle et en vue de favoriser le bon succès des négociations et de donner la preuve évidente du sincère désir du Canada de voir régner la bonne entente et d'écartier tous les sujets possibles de désaccord, cette Chambre est d'opinion que le *modus vivendi* proposé de la part du gouvernement britannique au gouvernement des États-Unis relativement aux pêcheries, devrait être continué pendant la prochaine saison de pêche. " (Rejetée.—J. A. L., pages 147, 170 et 171.)

1890, 5 mars.—Sir Richard Cartwright propose : " Que dans l'état actuel des affaires et en vue de l'action récemment prise par la Chambre des représentants des États-Unis, il est expédient que des mesures soient prises pour s'assurer à quels termes et conditions des arrangements peuvent être pris avec les États-Unis en vue d'assurer une réciprocité complète de commerce entre les deux pays. "

Chacune de ces propositions a été repoussée par le gouvernement et par la majorité des députés qui l'appuyaient, comme étant contraire à l'intérêt du pays. Et c'est le même gouvernement qui se dit prêt à ouvrir des négociations avec les États-Unis sur les bases suivantes que nous trouvons dans une dépêche

de Lord Stanley, notre gouverneur général, au ministre des colonies ?

“ Relativement à mon télégramme du 10 courant, le Gouvernement désire proposer une commission conjointe, semblable à celle de 1871, avec pleins pouvoirs de préparer un traité en rapport avec les sujets suivants :

“ 1. Renouvellement du traité de réciprocité de 1854 avec les modifications exigées par les circonstances des deux pays et avec les extensions que la commission jugera être dans l'intérêt du Canada et des Etats-Unis.

“ 2. Reconsidération du traité de 1888 relatif aux pêcheries de l'Atlantique, en vue d'assurer l'admission libre sur le marché américain des produits des pêcheries canadiennes, en retour de facilités qui seront accordées aux pêcheurs américains d'acheter de l'appât et des provisions et de transférer les cargaisons au Canada, ces avantages devant être accordés réciproquement.

“ 3. La protection du maquereau et des autres pêcheries sur les côtes de l'Atlantique aussi bien que dans les eaux intérieures.

“ 4. L'adoucissement des lois des deux pays concernant le cabotage sur les côtes maritimes.

“ 5. L'adoucissement des lois concernant le cabotage des deux pays dans les eaux intérieures qui séparent le Canada des Etats-Unis.

“ 6. Le sauvetage mutuel des navires naufragés.

“ 7. Le règlement des limites entre le Canada et l'Alaska. . . . Le tout bien entendu, sujet à ratification.”

Il paraît évident qu'en dépit des apparences la position du gouvernement fédéral n'a pas changé et qu'en proposant de renouveler le traité de 1854 avec certaines modifications, il reste dans les termes de l'amendement, proposé le 15 mars 1888 par l'hon. M. Foster, à la proposition ci-dessus de l'hon. Sir Richard Cartwright.

1888, 15 mars.—Proposé par M. Foster : “ Qu'à l'avenir, comme par le passé, le Canada désire cultiver et étendre ses relations commerciales avec les Etats-Unis en autant qu'elles ne viennent pas en conflit avec la politique de promotion des divers intérêts et industries de la Puissance qui a été adoptée en 1879 et qui a reçu depuis, à un si haut degré la ratification et l'approbation du peuple.”

D'ailleurs, Sir John A. McDonald n'a-t-il pas déclaré, il y a huit jours à peine, que sa politique était et resterait la protection ?

L'hon. M. Chapleau n'a-t-il pas dit au reporter du *Star*, aujourd'hui même :

“ Voici la devise du gouvernement et de ses amis dans la présente élection : “ Permettons-nous que nos industries, qui ont pris un si merveilleux déve-

“ loppement dans les deux dernières années, soient sacrifiées à nos passions voisines ? Ce pays consentira-t-il à discriminer contre la mère-patrie en faveur des Etats-Unis ? car c'est la même forme qui s'impose aux libéraux, s'ils sont logiques avec eux-mêmes et avec leurs déclarations.”

#### LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

Quant à la politique du gouvernement américain, elle est énoncée clairement dans le bill Butterworth, la résolution Carlisle, et la dépêche de M. Blaine à l'hon. M. Baker.

Voyons d'abord la teneur du bill Butterworth qui se lit comme suit :

#### PROJET DE LOI

Pour étendre le commerce des Etats-Unis et pour assurer la réciprocité complète entre les Etats-Unis et la Dominion du Canada :

CONSIDÉRANT que certaines discussions se sont élevées et sont encore pendantes entre le gouvernement des Etats-Unis et le gouvernement de la Confédération Canadienne, au sujet des relations commerciales ; et

CONSIDÉRANT que, vu la contiguïté des deux pays et la similitude des intérêts et des occupations des peuples qui les habitent, les Etats-Unis désirent faire disparaître à l'avenir toutes les divergences d'opinion qui existent et les sujets de controverse, et encourager les relations de commerce et d'affaires entre les populations des deux pays, favoriser l'harmonie entre les deux gouvernements, et donner aux citoyens de chaque pays, la faculté de pouvoir commercer avec les citoyens de l'autre pays sans restrictions inutiles ; en conséquence qu'il soit décrété par le sénat et la chambre des représentants des Etats-Unis de l'Amérique réunis en Congrès, que dès que le gouvernement de la Confédération du Canada permettra l'entrée en franchise dans la Confédération canadienne de tous les articles de commerce, de quelque nature qu'il soit, tant les produits du sol que des eaux des Etats-Unis, de tous les articles manufacturés, bétail de toutes sortes et ses produits, et de tous les minéraux provenant des mines des Etats-Unis, alors tous les articles fabriqués au Canada, et tous les produits du sol et des eaux, et tous les minéraux provenant des mines du Canada, et tous les autres articles de toute espèce produits dans la dite Confédération du Canada seront admis en franchise dans tous les ports des Etats-Unis ; pourvu cependant que les dispositions de cette loi ne s'appliquent à aucun produit ou article sur lesquels une taxe de revenu intérieur est imposée aux Etats-Unis.

Section 2.—Que lorsque le gouvernement du Canada certifiera au Président des Etats-Unis qu'en vertu de l'autorité de son parlement, il a autorisé l'admission en franchise dans les ports de la dite Dominion de tous les articles de

commerce provenant de la culture, de l'industrie et les produits en général des Etats-Unis, le président lancera une proclamation à cet effet, et proclamera en même temps que toutes les récoltes, produits ou objets manufacturés de la dite Dominion du Canada seront admis en franchise dans les ports des Etats-Unis, aussi longtemps que la dite Dominion du Canada admettra les dits produits des Etats-Unis en franchise dans les ports de la Dominion.

M. Butterworth représente les opinions du parti républicain qui est encore au pouvoir pour deux ans à dater du 4 mars prochain. Voici maintenant ce qu'en pensent les démocrates qui contrôleront la Chambre des Représentants après le 4 mars prochain.

C'est M. Carlisle, ancien président de la Chambre et le chef autorisé du parti démocrate, qui a déposé une proposition demandant la nomination d'une commission conjointe, "laquelle prendra en considération toutes les questions affectant les relations commerciales des deux pays en vertu des traités et des statuts existants, décidera et fera aux deux gouvernements respectivement telle législation réciproque qui sera de nature à régler tous les différends et difficultés entre les deux pays et qui, dans l'opinion de telle commission conjointe, sera de nature à promouvoir l'établissement prompt et permanent d'une réciprocité commerciale illimitée entre les Etats-Unis et la Puissance du Canada."

Pour ce qui concerne l'administration actuelle, la dépêche suivante de M. Blaine à l'hon. M. Baker ne laisse aucun doute à cet égard. La position est celle des deux grands partis—républicain et démocrate. Voici comment se lit la dépêche en question :

"Je vous autorise à contredire les rumeurs qui circulent. Il n'y a aucune négociation de commencée en vue de conclure un traité de réciprocité avec le Canada et vous pouvez être certain qu'aucun projet de réciprocité avec le Canada qui s'arrête aux produits naturels ne sera pris en considération par ce gouvernement. Nous ne savons rien de la venue de sir Charles Tupper à Washington."

La dépêche de lord Stanley au ministre des colonies est du 13 décembre ; celle de M. Blaine du 29 janvier. Il y a huit jours à peine, il n'y avait donc pas de négociations commencées ; aucune commission n'avait été nommé et l'on ignorait à Washington la venue de sir Charles

Tupper. C'est donc une pure comédie que l'on essaie de monter pour tromper le pays, lui donner de fausses espérances, le bercer encore une fois d'illusions. D'ailleurs, il est évident que sir John ne peut ni ne veut d'une réciprocité commerciale avec les Etats-Unis qui interviendrait en quoi ce soit avec son œuvre de 1879.

#### LA POSITION EST DONC BIEN CLAIRE

Sir John en appelle au peuple à ce programme de réciprocité limitée rejeté d'avance par le gouvernement américain.

M. Laurier se présente avec un programme de réciprocité complète auquel le gouvernement américain se déclare favorable et que les deux partis adoptent aux Etats-Unis.

Le succès de M. Laurier, c'est donc la réciprocité certaine. Le succès de Sir John, c'est la perpétuation du régime ruineux des représailles et de la guerre des tarifs. C'est le bill McKinley avec ses dispositions prohibitives, l'appauvrissement de nos campagnes, le dépeuplement de nos paroisses, le Canada arrêté dans la route du progrès et dépérissant malgré ses incomparables ressources.

#### LES AVANTAGES DE LA RECIPROCITE

Pour comprendre les avantages de la réciprocité, il faut se rendre un compte exact de la position du Canada. Le Canada est un pays essentiellement agricole. L'immense majorité de la population est propriétaire du sol, vouée aux travaux des champs. Le sol est généralement fertile ; il produit en abondance les grains de toutes sortes, les fruits, les légumes et le foin ; les pâturages sont gras et l'élevage des animaux s'y poursuit avec succès. Les terres sont très étendues. La valeur des produits de l'agriculture est bien supérieure à celle des produits de l'industrie. C'est la véritable nourricière du peuple canadien.

Si l'agriculture est prospère, le commerce est actif, la navigation fleurit, les chemins de fer regorgent de fret et de voyageurs, les marchands font de l'argent et les affaires sont prospères, tout le monde est heureux.

Au contraire, si la récolte n'est pas bonne, ou si elle ne se vend pas, tout languit, tout déperit. Le commerce, la navigation, les chemins de fer, les mar-

chands de la ville aussi bien que ceux de la campagne souffrent. Les dettes s'accroissent, les ressources s'épuisent et l'immigration reprend ses affreux ravages. Il est indéniable que la richesse et la prospérité de l'agriculture sont la base même de la fortune publique, de la prospérité de tous les intérêts.

Il faut trois choses pour que l'agriculture prospère :

10. Un sol riche et bien cultivé.
20. Un surplus de production sur la consommation locale.
30. Un marché pour l'écoulement avantageux de ce surplus.

Nous avons le sol fertile et bien cultivé.

Nous avons la production abondante.

Mais il nous manque la troisième condition essentielle : " Le marché avantageux."

Nos produits agricoles n'ont en réalité

Articles.	Quantité exportée aux États-Unis.	Valeur.	Quantité. Exportation totale.	Valeur.
Orge.....	9,934,501 minots.	\$ 6,454,603	9,943,217 minots.	\$ 6,464,592
Oufs.....	14,011,017 douz.	2,156,725	14,028,893 douz.	2,159,510
Chevaux.....	17,277 têtes.	2,113,783	17,874 têtes.	2,226,892
Foin.....	82,308 tonnes.	822,381	91,480 tonnes.	934,082
Patates.....	717,668 minots.	192,576	975,857 minots.	287,763
Fèves.....	308,035 minots.	406,101	303,383 minots.	406,925
Moutons.....	918,334 têtes.	307,775	1,263,125 têtes.	556,181
Volailles.....		110,793		114,139
Peaux et cornes.....		454,105		459,555
Laine.....		216,918		221,095
Lin à graine.....		129,424		129,424
Malt.....		105,183		105,870
		<hr/>		<hr/>
		\$13,469,367		\$14,069,828

Ainsi sur un commerce de quatorze millions de piastres, nous avons vendu aux Américains pour près de treize millions et demi, et un demi-million seulement au reste de l'univers.

Voilà ce que nos cultivateurs pouvaient faire jusqu'au 6 octobre dernier. Mais dans quelle position seront-ils à l'avenir, maintenant que les Américains ont doublé et quadruplé les droits qu'ils prélevaient auparavant ? Car remarquons-le bien : la position du cultivateur canadien qui était difficile, est devenue insupportable ; non seulement il ne pourra plus réaliser de profit sur sa culture ; mais il ne pourra plus en tirer aucun parti. Comment pourra-t-il payer trente cents de droits au lieu de dix sur son orge ; cinq cents par douzaine sur ses œufs, au lieu de rien du tout ; trente pour cent sur ses chevaux au lieu de vingt pour cent ;

que deux débouchés : l'Angleterre et les États-Unis.

Le premier absorbe les animaux de boucherie comme le bœuf et le mouton ; les bois de construction, le fromage et le blé. Ces produits y trouvent la concurrence des mêmes produits de toutes les parties du monde, mais s'y écoulent avec profit.

Quant aux autres, ils n'ont jamais pu être exportés avantageusement en Europe, et ils ne peuvent se vendre que sur le marché américain.

En examinant le tableau du commerce et de la navigation du Canada en l'année expirée le 30 juin 1889, la dernière dont nous ayons le rapport officiel, nous constatons que les États-Unis sont à peu près notre seul marché pour les objets suivants :

quatre piastres par tonne sur son foin au lieu de deux piastres ; vingt-cinq cents le minot sur les patates au lieu de quinze cents ; quarante cents par minot sur ses fèves au lieu de dix cents ; trois cents et cinq cents par livre pour ses volailles au lieu de dix pour cent ; quarante cents par minot sur ses pois au lieu de dix cents ; six cents sur son beurre et son fromage au lieu de quatre cents, et ainsi de suite pour tout ce qu'il produit ?

Car c'est par l'imposition de ces nouveaux droits qui équivalent à une prohibition que les Américains ont répondu au rejet par le gouvernement canadien de toutes les propositions favorables à la réciprocité.

Parcourez les campagnes et demandez aux cultivateurs où ils en sont avec leurs récoltes, quels sont leurs espérances pour l'avenir. Ils vous diront qu'il n'y a plus de prix pour rien du tout et

qu'à moins d'un changement prochain, à moins que le commerce américain ne reprenne, ils ne voient devant eux que misère et expatriation prochaine.

Le remède, messieurs, il n'y en a qu'un seul. C'est d'ouvrir à notre agriculture l'immense marché américain qui peut absorber tout ce que nous produisons et pourrions produire d'ici à long-temps. Nous pouvons nourrir les villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre avec profit pour elles et pour nous. Renversons les barrières douanières qui s'opposent à un échange amical entre deux peuples voisins et nous reverrons revivre la glorieuse période qui s'est écoulée de 1854 à 1866.

Les quelques chiffres suivants sont plus éloquents que toutes les plus belles phrases : Durant l'année 1853, l'année qui a précédé la conclusion du traité, la province unie du Canada, c'est-à-dire le Haut et le Bas-Canada, avait exporté aux États-Unis :

Animaux et leurs produits.....	\$ 966,196
Produits agricoles.....	3,281,092
En tout.....	\$4,247,288

Douze ans après, c'est-à-dire durant l'année expirée le 30 juin 1866, la dernière année du traité, les deux mêmes provinces avaient exporté aux États-Unis :

Animaux et leurs produits.....	\$11,184,741
Produits agricoles.....	13,298,008

En tout.....	\$24,482,749
Exportations de 1853.....	4,247,288

Augmentation en 12 ans de.....	\$20,025,461
Soit près de 500 pour cent.	

Si l'on veut prétendre que c'est là une progression naturelle et qu'elle se serait produite sans la réciprocité, j'attirerai l'attention sur le fait qu'en 1867, l'année qui a suivi l'abrogation du traité de réciprocité, nos exportations de produits agricoles et de produits de la ferme accusent la différence suivante avec celles de 1866 :

Animaux et leurs produits.....	1866	1867	Réduction
	\$	\$	\$
Produits agricoles.....	11,184,741	3,686,191	7,498,550
Produits agricoles.....	13,298,008	11,185,227	2,112,781
	24,482,749	14,871,418	9,611,331
	14,871,418		
	9,611,331		

En 1866, nos exportations totales aux États-Unis, abstraction faite du numéraire, s'étaient élevées à \$34,770,261. En 1867, elles tombaient à \$22,859,084 accusant une réduction de \$11,911,177 en une seule année.

Bien plus, après vingt-quatre ans du régime de l'exclusion, après avoir dépensé tant de millions pour faciliter les relations commerciales, nous trouvons que les exportations des provinces d'Ontario et Québec aux États-Unis sont moins considérables aujourd'hui qu'elles ne l'étaient en 1866, ainsi que le démontrent les chiffres suivants extraits du tableau du commerce du Canada pour l'année expirée le 30 juin 1889 :

Exportations aux États-Unis—	
Ontario.....	\$23,449,821
Exportations aux États-Unis—	
Québec.....	5,018,226
Total, 1889.....	\$28,468,047
Exportations en 1866.....	\$34,770,261
Diminution après 24 ans.....	6,302,154

Ces chiffres puisés aux sources officielles prouvent deux choses :

La première, que la réciprocité est essentielle à la prospérité, j'oserais dire, à l'existence même de notre agriculture : qu'elle en a développé les progrès d'une façon merveilleuse.

La seconde, que le rappel du traité de 1854 lui a porté un coup terrible, que le Bill McKinley va rendre tout-à-fait fatal, si le peuple ne prend pas les moyens de secouer le joug, de reprendre sa liberté et de négocier un traité au point de vue seul de ses intérêts.

#### LES AUTRES INTERETS NATIONAUX

Je n'ai parlé jusqu'ici que de l'agriculture parce qu'elle est l'intérêt du plus grand nombre et le plus important. Mais il ne faut pas croire que c'est le seul qui profiterait de la réciprocité ; au contraire, tous en bénéficieraient.

A la seule exception des animaux et de leurs produits, nous expédions une beaucoup plus grande partie de notre production aux États-Unis qu'en Angleterre, comme le témoigne le tableau suivant de notre commerce avec ces deux pays pendant l'année expirée le 30 juin 1889 :

	Etats-Unis	Angleterre
Produits des mines...	\$6,758,851	\$ 482,855
.. des pêcheries..	3,839,960	1,349,928
.. des forêts.....	11,043,028	10,197,529
.. de l'agricult....	9,125,707	8,674,055
.. des manufact..	1,852,945	1,679,359
.. divers.....	723,373	83,995
.. des animaux de	7,137,006	16,227,060
	<hr/>	
	\$36,449,288	\$3,504,281
	8,075,682	

En ajoutant à ces chiffres la valeur des produits exportés aux Etats-Unis et non rapportés.....

Nous arrivons à un total de.....\$39,519,940

C'est à dire que nous vendons pour 6 millions de piastres de nos produits aux Etats-Unis de plus que nous ne vendons à l'Angleterre. Qui peut prévoir l'extension, le développement que chacun de ces intérêts, qui affectent toutes les parties du Canada, prendrait sous l'opération d'un traité qui abattrait toutes les barrières? En peu d'années, nous aurions regagné le terrain perdu depuis 1866, repris notre marche vers le progrès et développé une prospérité qui n'aurait d'exemple que celle des Etats de l'ouest. Le Canada a fait des sacrifices qui ont été rendus stériles par la politique étroite du gouvernement canadien. Des centaines de millions ont été dépensés pour la construction du Pacifique, et cependant, les Territoires du Nord-Ouest ne sont ni peuplés ni cultivés: le creusement des canaux a coûté 30 à 40 millions; ils transportent moins de farine et de blé qu'ils n'en transportaient il y a quinze ans: l'Intercolonial a été construit au prix de 45 millions; il s'en faut d'un million par année qu'il paie ses frais d'exploitation sans parler de l'intérêt sur le capital qu'il a coûté.

Ouvrons les avenues au commerce, rompons les barrières, laissons les affaires suivre leur cours naturel, soyons de notre temps et de notre continent, remplaçons les utopies par la raison, les rêves par la réalité, secondons les intentions de la Providence et notre Canada chéri marchera d'un pas ferme et rapide vers ses grandes destinées.

#### LES OBJECTIONS

Nos adversaires, qui vont témoigner un grand amour pour la réciprocité, s'em-

pressent pourtant de faire des objections qu'ils croient très sérieuses et qu'il ne faut pas craindre d'aborder de front:

1<sup>o</sup> Il faut renoncer à la Politique Nationale.

Oui, quant aux Etats-Unis; non en autant que l'Europe, ses prolétaires, son travail peu ou point rémunéré, ses produits à bon marché sont concernés. En laissant circuler librement les produits du Canada et ceux des Etats-Unis dans les deux pays, nous conservons réciproquement le droit de faire les tarifs que nous voudrions contre les autres puissances qui se trouvent dans des conditions économiques différentes. Nous devons évidemment garder un tarif protecteur, parce nous voudrions conserver et notre propre marché et celui des Etats-Unis.

2<sup>o</sup> Cela va ruiner nos manufactures.

Quelle erreur? Il faudrait commencer par démontrer que le Canada n'offre pas aux manufacturiers des avantages aussi nombreux et aussi importants que les Etats-Unis. Or c'est tout le contraire qui est vrai.

Nous avons les plus beaux, les plus puissants pouvoirs d'eau du monde; nos chemins de fer et nos rivières navigables sillonnent le pays en tous sens, nos ponts et nos mines sont d'une richesse incalculable, notre fleuve offre le plus court et le meilleur chemin entre l'Europe et l'Amérique, les travailleurs canadiens sont renommés pour leur intelligence, leur amour du travail, leur frugalité, qualités qui les font rechercher dans tous les ateliers des Etats-Unis; nos machines sont des derniers modèles. Elles nous viennent des Etats-Unis.

En quoi donc pouvons-nous craindre la concurrence de nos voisins? Ils viendront chez nous, nous irons chez eux, et s'ils nous apportent les capitaux nécessaires pour développer le pays, exploiter nos immenses ressources, qui aura le droit de s'en plaindre?

Déjà d'ailleurs, ce préjugé se dissipe; une bonne partie des manufacturiers désirent la réciprocité dans les objets manufacturés et se déclarent prêts à entrer en concurrence avec les Américains sur leur propre terrain.

Cela ne doit pas surprendre lorsque l'on songe que malgré toutes les entraves, nous exportons actuellement plus de pre-

deux manufacturés aux Etats-Unis qu'en Angleterre.

A la page 745 du Tableau du Commerce et de la Navigation du Canada en l'année expirée le 30 juin 1889, nous trouvons ce qui suit :

Objets manufacturés exportés aux Etats-Unis.....	\$1.322.548
En Angleterre.....	1.679.359

Surplus aux Etats-Unis.....	143.589
Exportations aux autres pays...	952.642

Si malgré le tarif prohibitif des Etats-Unis, nous avons pu leur vendre le produit de nos manufactures; on peut facilement prévoir pour elles une période de prospérité inconnue jusqu'ici, lorsque le marché leur sera ouvert sans entraves.

D'ailleurs, il est assez facile de comprendre que la réciprocité industrielle sera bientôt, si elle n'est déjà, aussi nécessaire que la réciprocité agricole.

Les courses faites par nos ministres aux antipodes à la recherche de nouveaux marchés qu'ils ne trouvent pas, en est une preuve surabondante.

Depuis quelques années, nos industries étouffent littéralement. Trop de capital a été investi, trop de manufactures ont été construites. Leur capacité productive dépasse considérablement les besoins de la consommation. De là la ruine d'un grand nombre, la perte de millions de piastres, suivie de la création de combinaisons de certains intérêts aux dépens des consommateurs en général.

C'est ainsi que les gens intéressés dans la production de certaines marchandises se sont entendus et ligés pour réduire la production et augmenter le prix de ces marchandises, afin de pouvoir payer des dividendes sur un capital excessif. L'opinion s'est émue. Le parlement a fait une enquête et la conclusion à laquelle le comité de la chambre des Communes est arrivé est celle-ci : " Le comité trouve que les maux produits par les combinaisons comme celles dont il s'est enquis, ne sont pas encore complètement développées dans ce pays, mais qu'une preuve suffisante de leurs tendances et de leurs résultats a été faite pour justifier une action législative dont le but sera de supprimer les maux qui résultent de pareilles combinaisons."

Loin d'avoir été supprimés, ces maux

ont grandi et se sont développés : la tendance vers l'exploitation s'est accentuée. Les consommateurs finiront par couvrir les yeux et par trouver un remède qui sera peut-être plus violent que la réciprocité avec les Etats-Unis : le rappel total des droits sur ces marchandises, par exemple.

3o La perte du Revenu.

" Nous percevons environ sept millions de douane sur les articles importés des Etats-Unis. Pour les remplacer, il faudra donc recourir à la "taxe directe." Tel est le cri avec lequel on espère effrayer le peuple, l'aveugler sur ses plus chers intérêts. Il n'a pourtant aucune valeur.

Grâce au tarif exorbitant que nous endurons, le gouvernement a pu nous annoncer tous les ans des surplus de recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires variant de quatre à cinq millions de piastres. Ajoutez à ce surplus le coût du maintien du service des douanes sur 4,000 milles de frontière entre les deux pays. Faites un tout petit peu d'économie sur les trente-six millions que vous dépensez par année, et vous arriverez aisément aux sept millions que la réciprocité illimitée avec les Etats-Unis ferait perdre au Trésor. Comptez, en outre, sur l'augmentation de la richesse et de la prospérité publique qui résultera de la réciprocité, sur la plus grande consommation des articles de luxe, et vous verrez que la question financière sera bientôt résolue.

Je suis sûr que M. Laurier s'engagerait volontiers à gouverner le pays, à nous donner la réciprocité illimitée sans taxe directe, sans même augmenter aucune des taxes existantes.

4o La réciprocité est l'avant-coureur de l'annexion? Loin de là, messieurs; la réciprocité est probablement le seul remède possible contre la misère qui nous menace; elle seule peut assurer la prospérité publique. Or ce n'est pas lorsqu'un peuple prospère qu'il est mécontent, qu'il réclame des changements politiques. Rendez le peuple heureux, il s'attachera à ses institutions, aux lois qui le protègent, au système de gouvernement qui lui permet de jouir en paix de la liberté, de sa religion, de sa langue et de ses lois.

L'expérience est déjà faite : sachons profiter de ses leçons.

Avant le traité de réciprocité de 1854, les Redpath, les Ross, les Holton, les Galt étaient des quasi rebelles; ils préféraient l'annexion aux Etats-Unis comme seul remède aux maux de la situation : La réciprocité en a fait des sujets loyaux jugés dignes de distinctions honorifiques par la Couronne.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Appauvrissez le peuple, vous le rendrez mécontent de son sort, vous le forcerez à chercher du soulagement dans les changements politiques.

Rendez-lui la prospérité à laquelle il a droit, il héritera ses institutions, il sera prêt à combattre et à mourir pour le drapeau qui sera pour lui l'emblème du bonheur et de la prospérité.

#### CONCLUSIONS

Je conclus donc :

1<sup>o</sup> Que la réciprocité est essentielle à la prospérité de l'agriculture, parce que le marché américain est le seul où nous puissions écouler le surplus de la plupart de nos produits agricoles ;

2<sup>o</sup> Que l'agriculture étant le principal intérêt du pays, il faudrait lui ouvrir le marché américain, dussions-nous pour cela faire quelques sacrifices ailleurs ;

3<sup>o</sup> Que le marché américain est nécessaire pour nos produits miniers, qui s'écoulent presque exclusivement aux Etats-Unis ;

4<sup>o</sup> Que le marché américain est nécessaire au succès de nos pêcheries, qui n'ont guère de débouchés ailleurs, et qui prendraient un essor considérable s'il leur était ouvert ;

5<sup>o</sup> Que le marché américain peut seul sauver nos manufactures, qui ne se maintiennent actuellement qu'en exploitant la masse au moyen de combinaisons odieuses que l'opinion publique ne saurait endurer longtemps ; parcequ'elles étouffent faute d'espace et de marchés, et qu'elles sont menacées d'une catastrophe qui ne peut être évitée longtemps ;

6<sup>o</sup> Parcequ'il n'y a pas un seul intérêt qui ne souffre de l'état actuel et qui ne bénéficierait pas d'un changement qui nous donnerait libre accès au marché de soixante et deux millions et demi de

consommateurs qui n'attendent que le moment de venir s'approvisionner chez nous ;

7<sup>o</sup> Parce que la réciprocité nous remettrait en possession du transport des produits naturels de l'ouest en Europe, et des produits manufacturés de l'Europe dans les Etats de l'Ouest, qui les absorbent par centaines de millions, créant ainsi un trafic immense pour nos canaux, nos steamers, et faisant de Québec et de Montréal des centres dignes de rivaliser avec New-York ;

8<sup>o</sup> Parce que nos chemins de fer le Pacifique et le Grand Tronc deviendraient les artères de cet immense trafic, dont nous ne saurions imaginer l'étendue ni les profits ;

9<sup>o</sup> Parce que la réciprocité éteindrait toutes les causes de querelles et assurerait pour toujours la paix et la prospérité de l'Amérique du Nord.

#### DEUX POLITIQUES SONT EN PRESENCE

L'une, celle de M. Laurier, nous assurera tous les avantages ci-dessus, qui sont indiscutables, et qui est, en outre, la seule acceptable à nos voisins.

L'autre, celle de Sir John, qui manque de largeur, de sincérité ; qui ne dit pas jusqu'où elle ira, où elle s'arrêtera ; qui est en contradiction avec tout le passé, avec toutes les déclarations les plus récentes du vieux chef ; qui est rejeté, d'avance par le peuple américain.

Est-il difficile de prouver qu'il faut se ranger pour M. Laurier contre Sir John, pour une politique nette et définie dont le succès est assuré, contre une politique tortueuse, nuageuse, indéfinie, dont personne ne veut ?

C'est là, mes jennes amis, la tâche qui vous incombe ; c'est vous qui devez aviser, éclairer l'électorat, et si vous y mettez le courage, l'énergie, le patriotisme qui distinguent si éminemment la jeunesse, votre succès est assuré, et vous aurez bien mérité de votre pays.



a  
s  
r  
s  
b  
s  
t,  
s  
o  
s  
e  
r  
e  
t  
r  
t  
t  
;  
e  
s  
t  
e  
l,  
t  
e  
i  
r  
e  
t

